

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

© M. GUNTHER/FNH

 www.fnh.org

**FONDATION
Nicolas
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

En 2011, l'impact de la crise économique sur l'emploi et le pouvoir d'achat a éclipsé les enjeux écologiques. Malheureusement, le lien entre les crises économique, sociale et environnementale n'est pas encore compris par la plupart des décideurs et des citoyens. Pourtant, les conséquences des changements climatiques, de la raréfaction des ressources naturelles, de l'érosion de la biodiversité, des liens entre l'environnement et la santé, impactent, elles aussi, la situation économique et frappent durement les plus démunis, y compris dans les pays dits développés. Le rôle d'alerte, de proposition et d'action, des organisations de la société civile, comme notre Fondation, est plus que jamais vital pour contribuer à construire un monde équilibré entre le bien-être de l'Homme et le respect de la Nature.

Nos actions visent à une véritable métamorphose de notre société par la modification des comportements individuels et collectifs pour la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la vie sous toutes ses formes. La Fondation y a contribué en poursuivant la conception et la défense de solutions concrètes au sein des groupes de travail de suivi du Grenelle de l'Environnement et en publiant plusieurs études et propositions réalisées par nos experts.

Les trois axes thématiques : Alimentation responsable, Biodiversité et Climat et énergie, se sont concrétisés par la réalisation de plusieurs projets décrits dans ce rapport. Le soutien aux associations de terrain s'est élargi à l'outre-mer et à la création du Fonds Solidarité Sud pour donner une nouvelle dimension aux actions de développement durable dans une quinzaine de pays du Sud.

Après analyse de 150 points, par deux contrôleurs indépendants, sur le respect des bonnes pratiques, de l'éthique, de la qualité et de la transparence de la gestion, le « *Comité de la Charte du don en confiance* » a accordé son agrément à la Fondation. Ses observations nous sont précieuses pour une progression continue de la gouvernance et de la transparence de la Fondation.

2012 est une année importante pour l'environnement, marquée notamment par la conférence des Nations unies Rio+20, la préparation de la réforme de la politique agricole commune (PAC 2013), l'année mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous, etc. C'est en prévision de la révision de la programmation pluriannuelle des investissements pour la production électrique que la Fondation a lancé en avril 2012 sa campagne « *L'énergie c'est mon choix* », qui, compte tenu du nouveau contexte politique français, sera aussi l'occasion d'approfondir nos propositions pour le futur débat sur l'énergie.

Notre rôle est désormais double :

- ⇒ Inciter les décideurs politiques et économiques à dépasser la simple prise de conscience pour passer à l'action concrète, à la hauteur des enjeux. C'est ainsi que nous mobilisons les citoyens afin qu'ils appuient nos propositions et soutenons des actions de terrain, démonstratives du changement, au Nord comme au Sud.
- ⇒ Etablir le lien entre les contraintes du court terme et la prise en compte de solutions à long terme.

Nous serons très présents dans tous ces temps forts qui vont structurer notre avenir et celui de nos enfants.

Nicolas Hulot
Président



Sommaire

Temps forts 2011	4
Le think tank	6
Éducation à l'environnement	9
Les dispositifs de soutien	10
Mobilisation et communication	14
La collecte	16
Ressources financières	17
Gouvernance	18
Rapport financier	20

TEMPS FORTS 2011



Alimentation
responsable



Biodiversité



Climat
et énergie



Économie

LA FONDATION OBTIENT L'AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE

Le 28 avril 2011, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a obtenu l'agrément du Comité de la Charte du don en confiance. Elle devient ainsi la première ONG environnementale agréée par cet organisme dont la mission est «d'assurer la confiance des donateurs et d'œuvrer dans leur intérêt en élaborant des bonnes pratiques et en contrôlant l'application» et ce depuis plus de 20 ans. Fonctionnement statutaire de la Fondation Nicolas Hulot, rigueur de sa gestion, transparence financière ou encore qualité de sa communication et des actions de collecte de fonds, ce sont en tout 150 points qui ont été contrôlés en détail par deux contrôleurs indépendants du Comité.

Afin de suivre en continu le respect des engagements et obligations pris par la Fondation, un contrôleur adressera annuellement, sur trois ans, un rapport intermédiaire auprès du Comité et de la Fondation. À la suite de ces trois années, un nouveau rapport sera rédigé pour le renouvellement de cet agrément, assurance du don en confiance.



LES JOURNÉES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

Dans le cadre de son programme Alimentation responsable, la Fondation a organisé, fin 2011, les journées de la restauration collective responsable (RCR), en partenariat avec le Comité de Coordination des Collectivités. Mises en place dans trois régions de France (Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais) ces journées ont rassemblé des acteurs de la restauration collective autour d'un concept innovant favorisant le dialogue : le «World Café».

Répartis par petits groupes, agriculteurs, grossistes, cuisiniers et élus ont pu échanger et identifier les besoins et pistes d'action nécessaires pour un approvisionnement en produits de qualité, de proximité et de saison.

Rassemblant à chaque fois plus d'une soixantaine de participants, la Fondation a réussi à mettre en relation directe les intervenants de la restauration collective, dont les projets peinent trop souvent à aboutir faute de connaissances mutuelles, de communication, de modification des pratiques ou de réglementation.



e-learning

Lancé depuis septembre 2011, l'e-learning «La biodiversité au cœur du développement durable» est un outil complet de formation en ligne. Développée avec le mécénat de compétences de la Fondation Accenture, cette formation vise à repenser les activités humaines dans le respect des ressources naturelles disponibles pour répondre au mieux aux enjeux de demain (optimisation, recyclage, réutilisation).

Ouverte aux particuliers comme aux entreprises, collectivités ou associations, elle permet de s'informer sur les causes de non-durabilité de nos sociétés tout en donnant les clés pour entamer une démarche de progrès.



FONDS SOLIDARITÉ SUD

➡ Mali : développement de la technique de construction en voûte nubienne dans la région de Ségou.



SOUTENIR LES PROJETS, PARTOUT DANS LE MONDE



Cette année, le pôle Soutien de la Fondation a étendu son appel à projets Guyane à l'ensemble de l'outre-mer. En tout, dix-huit projets scolaires ou associatifs de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Réunion ont ainsi été soutenus. Un nouveau dispositif de soutien, spécifique à l'outre-mer, sera par ailleurs mis en place au début de l'année 2012 afin de répondre à l'augmentation des demandes (+185% en un an).



Neuf nouveaux projets, conciliant l'épanouissement économique et social des sociétés humaines à la préservation de l'environnement, ont rejoint le dispositif de soutien «Solidarité Sud» de la Fondation, pour lequel un fonds dédié a été créé en 2011, avec comme premier partenaire l'entreprise Véolia. Ce sont ainsi 17 actions basées dans les pays du Sud qui ont été soutenues en 2011, en Afrique (Bénin, Burkina-Faso, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal), en Amérique latine (Bolivie, Brésil, Costa-Rica, Pérou) et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Vietnam).



CRISE DE LA DETTE Osons Financer l'avenir POUR EN SORTIR !



financerlavenir.fnh.org
twitter: Financerlavenir

FONDATION
POUR LA
NATURE
& L'HOMME
ÉVOLUTION :
CHAPITRE 2



Financer l'avenir... SANS CREUSER LA DETTE

Lancé en mai 2011, «Financer l'avenir» est le nouveau blog de la Fondation dédié aux financements innovants de demain. Son objectif : proposer les moyens d'investir pour la transition écologique, sociale et économique en tenant compte du contexte d'austérité actuel.

Porté par les positions de la Fondation en matière d'innovations financières pérennes et responsables, ce blog permet à chaque citoyen de découvrir, d'échanger et de réagir sur les différentes propositions et analyses avancées.



LA CONFÉRENCE DE DURBAN

En décembre 2011, la Fondation a participé à la 17^e Conférence internationale sur le climat organisée à Durban, en Afrique du Sud. Invitée au sein de la délégation officielle, elle a permis aux citoyens de suivre en temps réel les avancées, réactions et problématiques rencontrées, notamment grâce au compte Twitter et au blog de la Fondation ainsi qu'à un relais sur le site 20minutes.fr. Malgré des accords en mi-teinte, la Fondation demeure force de propositions et publie son analyse intitulée «Les enjeux de la Conférence de Durban».

LE THINK TANK,

UN LABORATOIRE D'IDÉES INNOVANTES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement, la Fondation Nicolas Hulot développe une activité de think tank pour élaborer des propositions qui sont, ensuite, portées dans le débat public. La Fondation entend démontrer que l'écologie dépasse le seul champ environnemental et représente un véritable projet de société. Il s'agit de participer à la construction des chemins de la transition vers une société plus durable.

SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Fondation suit les travaux du gouvernement au sein du Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE). Cette instance, placée auprès du ministre du développement durable, rassemble les représentants des 5 collèges du Grenelle afin de suivre la mise en place des engagements.

Alors que s'est ouvert en France un vaste débat sur les politiques énergétiques suite à l'accident nucléaire de Fukushima, mais aussi aux débats sur les gaz de schiste et sur la précarité énergétique, la Fondation a choisi de revenir à la table du Grenelle de l'Environnement qu'elle avait quittée en mars 2010. Elle a ainsi participé à des travaux multi-acteurs sur l'énergie ou la biodiversité. Elle intervient, de plus, au sein de réseaux sur les politiques européennes (agriculture, pêche) ou internationales (climat).

Enfin, la Fondation mène une veille parlementaire avec 3 autres ONG (LPO, Homme et Biodiversité, FNE) : analyse des lois, rédaction d'amendements, auditions par les parlementaires. En 2011, elle s'est notamment mobilisée sur la loi de finances 2012 et sur le suivi des décrets d'application de la loi Grenelle 2.

Les analyses et positions de la Fondation (26 communiqués de presse dont 19 cosignés avec d'autres ONG, 8 publications *Veille et propositions* en 2011) sont disponibles sur son site Internet (www.fnh.org) et sur son blog (www.fondation-nicolas-hulot.org/blog).

DÉMOCRATIE ET FINANCE, DEUX NOUVELLES PROPOSITIONS

En 2010, la Fondation a ouvert deux nouveaux axes de travail qui ont abouti à des propositions publiées en 2011.

Démocratie écologique

La transition écologique et sociale de notre société nécessite de réformer les institutions démocratiques pour intégrer le long terme dans leur fonctionnement tout en développant la participation citoyenne. Un groupe de travail a élaboré des propositions pour une réforme constitutionnelle, publiée dans le livre *Pour une 6^e République écologique*, Editions Odile Jacob.



Financer le long terme

La mutation de notre société exige des investissements aujourd'hui non financés par le secteur privé, régi par la loi du court terme, ni par le secteur public, privé de moyens. L'enjeu : redonner aux Etats européens les moyens de se financer auprès de leur Banque centrale afin d'investir dans les projets d'avenir.

Un groupe de travail, créé en 2010, a élaboré la proposition «Financer l'avenir sans creuser la dette». Soumise au débat lors d'un séminaire en mars (8 intervenants devant une centaine de participants), cette proposition a été présentée à la presse lors d'une conférence en mai 2011. Elle est depuis relayée sur le blog <http://financerlavenir.fnh.org>.



ALIMENTATION RESPONSABLE

Depuis 2007, la Fondation participe à la réflexion sur l'amélioration de nos modes de production et de consommation alimentaires.

Restauration collective responsable (RCR)

La Fondation agit pour promouvoir la RCR comme levier de transformation de l'agriculture par l'augmentation de la demande de produits de qualité, de saison et de proximité. En 2011, elle a organisé avec le Comité de Coordination des Collectivités (CCC-France), trois journées régionales sur ce thème (Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Picardie). Chaque événement a rassemblé près de 70 acteurs des filières d'approvisionnement de la restauration collective de la région. Ces journées, basées sur la méthode innovante du «World Café», avaient pour objectif de créer un échange entre ces acteurs et d'identifier des besoins et pistes d'action pour l'approvisionnement régional.

Indicateurs de biodiversité et alimentation

Depuis 2010, la Fondation travaille avec Agrocampus Ouest sur un projet trisannuel alliant alimentation, restauration collective et biodiversité. Il rassemble ONG et organismes de recherche pour déterminer quels indicateurs utiliser afin d'évaluer l'impact d'un circuit de restauration collective sur la biodiversité. Il vise également à développer une plateforme web interactive sur la restauration collective responsable.

En 2011, la Fondation a produit un rapport posant des bases de travail pour faire le lien entre les sols, la biodiversité et les repas servis en restauration collective.

Politique agricole commune (PAC)

Depuis 2008, la Fondation est membre du Groupe PAC 2013 qui rassemble des ONG environnementales, de solidarité internationale et des organisations agricoles. L'objectif : élaborer et porter en commun auprès des décideurs des propositions sur la réforme de la PAC post 2013. En octobre, le groupe a publié une analyse des propositions de la Commission européenne. La diffusion du Guide sur la PAC réalisé en 2010 s'est poursuivie.

La Fondation s'est également associée au niveau européen à la Convention agricole et rurale (ARC 2020). Cette plateforme rassemble plus de cent acteurs de la société civile européenne autour de propositions pour une PAC plus écologique et sociale. Des réunions sont organisées pour porter un message commun auprès de la Commission. La Fondation s'inscrit dans cette démarche en faisant remonter l'état des discussions en France et en contribuant aux propositions.

Politique commune de la pêche

La Fondation s'investit aux côtés d'autres ONG afin de porter des propositions communes sur la réforme de la politique commune de la pêche. L'objectif : assurer la pérennité des stocks de ressources de poissons et crustacés ainsi que l'avenir de la petite pêche. Les ONG ont publié leur analyse quant à la position de la Commission.

ELABORER DES PROPOSITIONS

- Les études de la collection *Etats des lieux et analyses* : synthèse de l'état des connaissances sur un sujet sous l'angle économique, social et écologique.
- Les groupes de travail : réunions d'experts et de scientifiques pour élaborer une proposition publiée sous forme de livre ou dans la collection *Veille et propositions*.

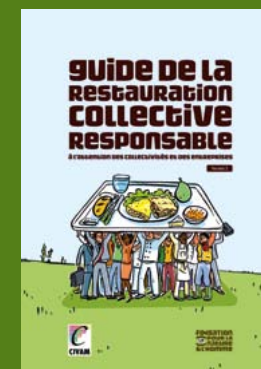
LA FONDATION, UNE ONG ENVIRONNEMENTALE REPRÉSENTATIVE

La Fondation répond aux critères de représentativité des acteurs environnementaux définis dans le Grenelle de l'Environnement.

A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels le CNDDGE, le conseil économique social et environnemental ou le Comité national Trame verte et bleue...

ACTUALISATION DU GUIDE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

Edité en 2009, ce guide, réalisé avec la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), s'adresse aux collectivités et aux entreprises pour les orienter dans leur projet (qualité des produits, réglementation, menus...). Actualisé en 2011, il a été imprimé à 3 000 exemplaires et reste disponible sur le site de la Fondation.





Biodiversité

La Fondation travaille sur l'aménagement du territoire et sur le lien entre biodiversité et économie. A ce titre, elle est représentée dans des organismes tels l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ou le Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

Biodiversité et aménagement du territoire

En 2011, la Fondation a suivi la mise en place de la TVB (trame verte et bleue) au sein du comité de suivi de la Stratégie nationale sur la biodiversité ou du Comité national TVB. Elle a, par ailleurs, suivi les travaux relatifs au «paquet biodiversité» proposé par les sociétés d'autoroutes.

Sur le volet eau, la Fondation a participé activement aux négociations qui ont prélué à la décision d'araser le barrage hydroélectrique de Poutès mettant fin à un conflit de plus de vingt ans sur l'axe fluvial Loire/Allier, capital pour la migration du saumon. La Fondation a également suivi le dossier de la Sélune. En 2010, le gouvernement avait annoncé l'arasement de deux barrages sur ce fleuve qui se jette dans la baie du Mont Saint-Michel. La Fondation s'est mobilisée aux côtés d'autres ONG pour que cette décision soit mise en œuvre.

Enfin, la Fondation suit l'engagement issu du Grenelle de la Mer d'aboutir en 2012 à un réseau d'aires marines protégées (AMP) couvrant 10% du domaine maritime français. A ce titre elle a été nommée suppléante de l'UICN au Conseil de la mer et des littoraux dont le rôle est de proposer des orientations pour la stratégie des mers et des océans français. La Fondation s'est, enfin, investie aux côtés de ses associations partenaires, Curuma et IODDE, ainsi que du CREN 17 afin qu'une AMP soit mise en place dans l'estuaire de la Gironde.

Economie et biodiversité

Depuis 2010, la Fondation suit les initiatives sur le lien entre biodiversité et économie (travaux de l'association Orée, de l'UICN ou de la Caisse des Dépôts). En 2011, elle a lancé avec l'association Humanité et Biodiversité un groupe de travail sur les outils économiques permettant de préserver la biodiversité et les services écologiques. Sur cette base, une étude de la collection *Etat des lieux et analyses* sera publiée en 2012 et dressera un tableau des outils économiques existants pour la protection de la biodiversité.

Dans le cadre de cette collaboration, la Fondation a suivi le groupe de travail du Conseil d'analyse stratégique sur les aides publiques dommageables à la biodiversité, le comité «Eviter, réduire, compenser» ainsi que les travaux du gouvernement sur les métiers de la biodiversité. Elle a, de plus, interpellé les pouvoirs publics en demandant la création d'un fonds biodiversité, lancé début 2012, et en proposant des amendements pour une fiscalité biodiversité sur le projet de loi de finances 2012.



Politiques énergétiques et climatiques

En 2011, la Fondation a largement participé au débat sur la nécessaire transition énergétique. Suite à la catastrophe de Fukushima elle a lancé l'idée d'un débat national sur l'énergie qui a recueilli plus de 20 000 signatures en quelques jours. Elle a également continué à suivre les négociations internationales sur le climat.

L'engagement climatique européen

L'Union européenne s'est engagée à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et a adopté plusieurs mesures en ce sens. La Fondation souhaite que l'UE aille plus loin et s'engage à réduire de 30% ses émissions, conformément aux recommandations des scientifiques. Cette position a été exprimée dans le document *Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30%*. Elle a, de plus, participé à la Commission de Perthuis «Trajectoires 2050».

Efficacité énergétique

Lors de la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, la Fondation a participé aux réunions du groupe de travail «ménages», ainsi qu'aux différents points d'étapes pilotés par la ministre de l'Ecologie. Elle a présenté ses propositions dans le document *Contribution à la table ronde sur l'efficacité énergétique*.

Précarité énergétique

La Fondation a poursuivi son travail avec le réseau Rappel, qui rassemble plus de 400 acteurs luttant contre la précarité énergétique. Elle a notamment porté ce sujet dans la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique avec une nouvelle proposition de tarification de l'électricité. Elle a en outre publié sa position dans le document *Lutter efficacement contre la précarité énergétique*.

Négociations internationales sur le climat

Depuis 4 ans, la Fondation est membre du Réseau Climat & Développement qui regroupe plus de 50 ONG francophones. Le réseau a participé à de nombreuses rencontres avec les décideurs tout au long de l'année. Son 5e atelier annuel s'est tenu fin juin 2011 au Sénégal. Dans la perspective de Durban, un document sur les financements pour la lutte contre le changement climatique a été publié.

La Fondation a participé à la 17^e conférence internationale sur le Climat à Durban, dans la délégation officielle, à l'invitation de la ministre de l'Ecologie. Elle a publié son analyse dans le document *Les enjeux de la Conférence de Durban*. Grâce à Twitter et à un relais sur le site 20minutes.fr la Fondation a permis aux citoyens de suivre en direct l'avancée de ces négociations.

➔ ETUDE : LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE À L'HONNEUR

Suite aux débats qui ont suivi le moratoire sur la politique de soutien au solaire photovoltaïque, la Fondation a participé à la consultation Charpin-Trink sur les mécanismes de soutien à cette filière. Elle a, de plus, publié une étude détaillée sur l'énergie solaire photovoltaïque. L'objectif : mettre en lumière les différents enjeux liés à cette énergie et appréhender son potentiel dans un contexte de crise climatique et énergétique.



Éducation à l'environnement

L'école Nicolas Hulot : un lieu ouvert à tous

Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'Ecole Nicolas Hulot, créée à Branféré dans le Morbihan, en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur les thèmes privilégiés : biodiversité, écosystème, climat, etc. En mars 2011, elle a inauguré sa 8^e année de fonctionnement.

Scolaires, périscolaires, grand public et professionnels, l'ENH propose plusieurs activités et formules d'accueil en fonction des publics sur des thèmes diversifiés.

L'ECOLE NICOLAS HULOT EN 2011 :

- ➔ 14 747 enfants et jeunes accueillis
- ➔ 15 294 personnes ayant eu accès à des actions de sensibilisation
- ➔ 29 professionnels mobilisés

Pour connaître le détail des programmes :

www.ecole-nicolas-hulot.org



UN E-LEARNING POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

En 2011 la Fondation Nicolas Hulot a réalisé un nouveau type d'outil «e-learning», intitulé *La biodiversité au cœur du développement durable*.

Développé grâce au mécénat de compétences techniques d'Accenture, avec le concours d'experts de The Natural Step et du Comité de Veille Ecologique de la Fondation, cet outil de formation en ligne s'adresse à la fois aux entreprises, collectivités et particuliers.

Objectifs

Afin d'initier un nouveau schéma de pensée conciliant satisfaction des besoins humains fondamentaux et disponibilité des ressources naturelles, les enjeux de la formation sont de :

- ➔ Faire comprendre le système dans lequel les sociétés actuelles doivent s'inscrire pour être durables.
- ➔ Donner les clés pour agir tant au niveau collectif qu'individuel.

Une formation progressive, ouverte à tous

Structurée en 3 modules (un tronc commun pour comprendre les enjeux, un module dédié aux pistes d'actions pour les entreprises et un module dédié pour agir en tant

que particulier) la formation aborde des sujets variés comme les besoins humains fondamentaux, la biodiversité, le biomimétisme, l'économie circulaire ou encore l'analyse de cycle de vie.

Ses atouts

- ➔ Dynamique, graphique et didactique (images, vidéos, animations).
- ➔ Aucun prérequis nécessaire pour l'utilisateur.
- ➔ Une validation des acquis consolidée par une évaluation et un certificat de réussite.

Faire avancer l'éducation à l'environnement vers un Développement Durable

La Fondation est membre du CFEEDD (Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable) qui, pour sa 14^e année d'existence, a focalisé ses activités sur la Journée nationale de l'éducation à l'environnement vers un Développement durable (EEDD), organisée le 28 octobre au Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur des propositions en faveur de l'EEDD en vue des élections présidentielles et législatives de 2012, sur les préparatifs d'une pétition citoyenne pour l'EEDD et sur les actions à Rio+20.

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

L'année 2011 aura été une année de transition pour les soutiens de la Fondation. Parmi les évolutions marquantes, les deux plus importantes auront été l'extension de l'appel à projets Guyane à l'ensemble de l'outre-mer et la création du Fonds Solidarité Sud destiné à soutenir des actions de développement durable dans les pays du Sud.

FRANCE MÉTROPOLITAINE



Les Coups de Pouce de la Fondation sont destinés à soutenir financièrement des initiatives d'éducation à l'environnement qui se déroulent sur le territoire français. Ces aides sont presque exclusivement destinées aux structures scolaires et aux petites associations. En 2011, la Fondation a choisi de distinguer 32 lauréats parmi les 184 demandes reçues, pour un montant total attribué de 14 050 €.

ATELIERS DE CONFECTION DE COUCHES LAVABLES

Pour apprendre aux parents à confectionner à moindre coût les couches lavables de leurs enfants, l'association Alsace Eco Services organise des ateliers encadrés par une couturière. Ces ateliers permettent de toucher un public en difficulté souvent exclu des problématiques environnementales. En parallèle, l'association propose pour les collectivités et les particuliers qui le souhaitent un service de collecte et de nettoyage de couches permettant la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi.



Les Bourses de la Fondation ont pour vocation de participer au financement de projets associatifs mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements afin de répondre aux enjeux environnementaux tout en prenant en compte les réalités sociales et économiques. En 2011, sur les 139 demandes reçues, le jury a décidé de soutenir 18 projets pour un montant global de 77 320 €.

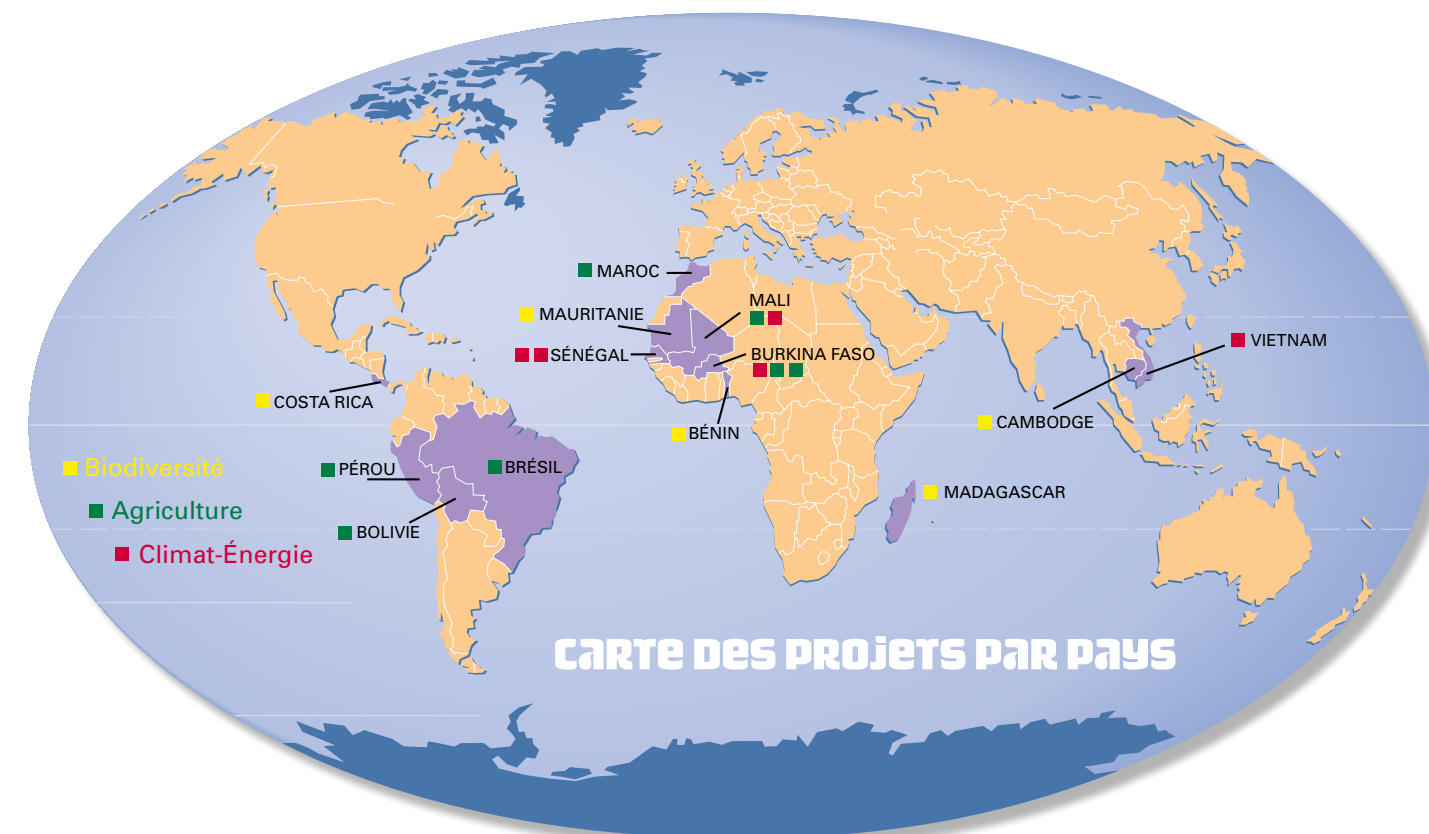
CHANTIERS D'ÉCO-CONSTRUCTION DANS UNE COMMUNAUTÉ EMMAÛS

L'association Etudes et chantiers Midi-Pyrénées et l'association 3PA, spécialiste de l'éco-construction, apportent leur soutien à la Communauté Emmaüs du Tarn-et-Garonne dans la réalisation d'un projet d'éco-village communautaire. Après la restauration de l'accueil d'urgence, il s'agit de construire un bâtiment administratif en faisant collaborer des compagnons d'Emmaüs, des jeunes en difficulté et des volontaires internationaux. Le projet d'éco-village va bien au-delà de l'éco-construction : insertion par le potager pour une autoproduction alimentaire, activité économique de récupération et de recyclage, convivialité et démocratie.



Les Coups de Cœur sont un soutien moral apporté à des événements faisant preuve d'une démarche d'éco-conception. En 2011, sur les 52 dossiers reçus, 16 événements ont retenu l'attention du jury et ont été désignés lauréats.

La Fondation s'est mobilisée pendant plusieurs années en faveur du développement de l'éco-conception et ce travail a notamment abouti à la création de l'outil ADERE destiné aux organisateurs d'événements. Maintenant que de nombreuses compétences existent et que la plupart des organisateurs d'événements sont sensibles à ces problématiques, la Fondation considère que l'objectif du dispositif Coups de Cœur a été atteint, ce qui explique qu'elle ait décidé d'y mettre fin à compter du 31 décembre 2011.



L'APPEL À PROJETS OUTRE-MER

En 2011, la Fondation a étendu son appel à projets Guyane à l'ensemble de l'outre-mer. Pour cela, elle s'est appuyée sur le dispositif existant des Bourses et des Coups de Pouce tout en réservant un budget dédié aux demandes émanant de cette partie du territoire français. Sur les 39 demandes parvenues à la Fondation, 18 projets scolaires ou associatifs ont été retenus pour un montant attribué de 24 480 €. Ces actions se déroulent en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à la Réunion. La très forte augmentation des demandes (+185 % par rapport à 2010) a amené la Fondation à créer un nouveau dispositif de soutien spécifique à l'outre-mer à partir du début de l'année 2012, ce qui marque une nouvelle étape dans l'engagement de la Fondation aux côtés des acteurs du développement durable en outre-mer.



PÉTRELS ET ÉCLAIRAGE À TAHITI

À Tahiti, beaucoup de jeunes Pétrels sont attirés par les lumières des villes lors de leur premier envol et viennent s'échouer au sol au lieu d'atteindre la mer. Pour limiter ce phénomène, la Société d'Ornithologie de Polynésie



met en place un programme d'information et d'intervention : sensibilisation des communes pour réduire les éclairages perturbants (stades...), information du public pour le repérage des oiseaux en danger et création d'un réseau de bénévoles pour récupérer les oiseaux.

SOLIDARITÉ SUD

Les soutiens Solidarité Sud de la Fondation sont destinés à aider des projets qui se réalisent dans les pays du Sud conciliant amélioration du bien-être humain et préservation de l'environnement. Parmi près de 300 demandes reçues, le dispositif Solidarité Sud de la Fondation a décidé d'appuyer 9 projets en 2011. Cela porte à 17 le nombre d'actions soutenues en Afrique, (Bénin, Burkina-Faso, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal), en Amérique latine (Bolivie, Brésil, Costa-Rica, Pérou) et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Vietnam) pour un montant total de 188 206 €.



AGRICULTURE PROPRE ET INSTALLATION DE BIOGAZ AU VIETNAM

L'association Mékong Plus propose des formations à plus de 12 000 agriculteurs du sud du Vietnam afin qu'ils adoptent des techniques de production agricole plus propres. Un volet du projet permet aussi à plus de 300 familles de mettre en place un système de biogaz permettant de traiter les déchets animaux et de limiter la coupe de bois de chauffe.



RÉSEAU D'ASSOCIATIONS PARTENAIRES ET DÉMULTIPLICATION

Créé en 2006 pour apporter un soutien à long terme à certaines structures afin de pérenniser leurs actions, le réseau d'associations partenaires de la Fondation est devenu une alliance originale qui réunit 8 associations régionales (Aquitaine, Bretagne, Guyane, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). L'appui de la Fondation aux associations du réseau s'élevait en 2011 à un montant de 71 300 euros.



Cette alliance contribue au renforcement d'associations qui partagent les valeurs portées par la Fondation. Le réseau permet la mutualisation de compétences complémentaires avec comme objectif partagé de mobiliser le plus grand nombre dans la construction effective d'une société écologiquement viable et solidaire.

Une des belles illustrations de l'état d'esprit du réseau d'associations partenaires est la transposition de la campagne Echo-gestes, qui a connu son lancement en région Aquitaine en 2011. Cette campagne qui vise à sensibiliser les professionnels de la mer et les usagers du littoral fut initiée en Languedoc-Roussillon par Voile de Neptune, puis transposée en Bretagne, avant d'être initiée en région Aquitaine par Curuma. Elle a d'ailleurs reçu le prix Coups de Cœur des trophées agenda 21 du Conseil Général de la Gironde.

➔ UN EXEMPLE DE DÉMULTIPLICATION : ECOLO CRÊCHES

Parmi les nombreuses sollicitations reçues, la Fondation repère celles qui présentent un véritable potentiel de démultiplication et travaille pour favoriser leur développement à plus grande échelle ou leur adhésion par le plus grand nombre. Ecolo crèche est un concept développé par l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement qui vise à introduire les pratiques éco-responsables au sein des crèches pour améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel encadrant. Après avoir aidé au démarrage du projet à Marseille dès 2007 par une Bourse, la Fondation n'a cessé de faciliter le développement de ce concept au niveau national. En 2011, la Fondation a ainsi participé à la mise au point du référentiel de labellisation des crèches, et a accueilli la journée d'échanges du réseau des Ecolo crèches. Cet accompagnement régulier de la Fondation a porté ses fruits, puisque fin 2011 une soixantaine de crèches réparties sur 16 départements étaient engagées dans la démarche.

LE VOLONTARIAT AVEC LA FNH

Attachés à des valeurs d'intérêt général et de solidarité, et conscients des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés, de plus en plus de citoyens souhaitent s'engager activement et durablement en faveur du développement durable.

Dans le cadre du service civique, ce sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui s'engagent en faveur d'un projet d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. En 2011, 23 jeunes en service civique ont réalisé une mission pour venir en appui aux actions de la Fondation, de ses associations partenaires ou encore de projets soutenus en France métropolitaine et en outre-mer.

Concernant le volontariat de solidarité internationale (VSI), les missions durent 2 ans et sont ouvertes à toute personne majeure, sans condition de nationalité. Grâce au partenariat avec le Service de Coopération au Développement (SCD), la Fondation a pu mobiliser 9 volontaires au sein de projets de développement durable dans les pays du Sud.

EBENEZER HOUNDJINOU,



jeune ingénieur béninois en mission au Costa Rica pendant 2 ans.

«C'est vraiment enrichissant parce que quand on parle d'expérience c'est donner et recevoir ; donc je veux donner ce que j'ai appris au Bénin avec l'ONG Eco écolo, parce que je travaille déjà dans la mangrove, et aussi voir comment la Fondation Neotropica travaille

au Costa Rica. Le vrai développement pour moi c'est celui qui amène l'homme vers l'homme et c'est ça que la Fondation Nicolas Hulot a bien voulu concrétiser à travers ce projet de volontariat».

Ebenezer Houndjinou, ingénieur en Aménagement du territoire et protection de l'environnement.

➔ 2011, ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT ET DU VOLONTARIAT

La plate-forme de l'écovoltariat (jagispourlanature.org) a obtenu le label de l'«Année européenne du bénévolat et du volontariat» de l'Union européenne et du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. Dans ce cadre, la Fondation était présente à plusieurs événements de sensibilisation notamment sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris (15 avril) et lors du rassemblement des jeunes volontaires à Sommières (les 7 et 8 mai). De plus, pour favoriser l'engagement du plus grand nombre et faire connaître la plate-forme, la Fondation était aussi présente à Paris (Fête de la Nature, Université de la Terre...) et en régions (Festival Natur'Armor à Lannion, Festival international du film ornithologique de Ménégoût...).



J'AGIS POUR LA NATURE

Des résultats encourageants

Depuis 2009, la Fondation et l'association A Pas de Loup, co-fondateur du projet, travaillent à l'adhésion d'un maximum de structures (associations, collectivités et gestionnaires de milieux naturels) pour qu'elles proposent des actions d'écovoltariat aux citoyens par le biais de la plate-forme jagispourlanature.org en France et en outre-mer. Par l'intermédiaire de grands réseaux et la participation à différents événements, le nombre de structures contributrices de la plate-forme est passé de 26 à son lancement, à 81 fin 2011.

Au-delà des principaux acteurs de l'écovoltariat, dont ceux des sciences participatives, réunis sur la plate-forme, une moyenne de quarante actions est disponible chaque mois. Fin 2011, la plate-forme avait attiré plus de 130 000 visiteurs, ce qui s'est traduit par l'inscription de plus de 2 300 écovoltaires.

Un site encore plus performant

Une nouvelle version du site Internet de la plateforme a été lancée le 19 octobre 2011. Les actions proposées sont regroupées en six catégories afin de les rendre plus lisibles pour le grand public (chantier nature, conservation et protection, sensibilisation à l'environnement...). Les internautes peuvent désormais chercher parmi toutes les actions proposées selon différents critères (région, département, type d'activité ou d'écosystème...).

Les observatoires de la nature

Depuis plusieurs années, la Fondation s'investit dans le soutien à la création d'observatoires de la nature. Ces projets de sciences citoyennes font participer le grand public au recueil de données sur l'état de santé de la biodiversité. En 2011, la Fondation a prolongé son soutien à la création d'observatoires comme le suivi photographique des pollinisateurs (Spipoll), «Un dragon dans mon jardin» (URCPIE d'Aquitaine), «20000 yeux sous les mers» (AAMP). Forte de ces liens privilégiés, la Fondation a décidé de créer un forum dédié aux sciences participatives, animé par Tela Botanica (principal réseau de botanistes de France). Un travail de coordination et de structuration des initiatives de sciences participatives dont celles de Vigie-Nature suivies par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) a aussi été initié.



MOBILISATION et COMMUNICATION

La communauté se mobilise

Outre l'envoi par mail d'une newsletter mensuelle auprès des membres de la communauté de la Fondation, deux actions d'information et de mobilisation fortes ont été déployées pour expliquer, d'une part en toute transparence la décision de Nicolas Hulot en avril 2011 de se porter candidat aux élections présidentielles et de son retour en tant que président en novembre ; et d'autre part pour appeler à un grand débat public sur la production et la consommation d'énergie suite au drame de Fukushima (mars 2011).

- Plus de 1 500 messages de soutien et d'encouragements pour la Fondation, suite au départ de Nicolas Hulot, et plus de 200 commentaires sur sa page Facebook.
- Plus de 20 000 signataires favorables à un débat sur l'énergie et plus de 400 commentaires et avis sur les réseaux sociaux suite à l'appel.



Le Coach Carbone® évolue

Lancé fin 2010 avec l'ADEME l'outil Coach Carbone® permet aux ménages d'estimer les émissions de carbone du foyer sur ses principaux postes de consommation (logement, transport, alimentation, équipement) et propose des plans d'action adaptés à votre mode de vie. Adopté par plus de 27 000 utilisateurs, ce nouvel outil a fait l'objet d'un sondage afin de répondre au mieux aux attentes du public.

L'enquête s'est basée sur un échantillon de 730 personnes dont 468 personnes déjà inscrites au Coach Carbone® autour de 61 questions fermées et 34 questions ouvertes relatives à la perception et à l'appréciation de l'outil.

La synthèse de cette étude a permis l'optimisation du site Coach Carbone®, à travers la refonte de la Home (page d'accueil) et l'amélioration de la navigation afin de faciliter l'accès aux plans d'action.

Une campagne publicitaire orchestrée à partir de septembre dans la presse écrite (7 parutions dans 6 médias) et sur Internet (bannières), complétée par des relations presse ayant permis l'obtention de 47 articles en presse nationale et régionale et deux diffusions TV (JT de France 3 national et Magazine de la Santé sur France 5) ont contribué à la visibilité médiatique de cet outil de mobilisation tout au long du dernier trimestre 2011.

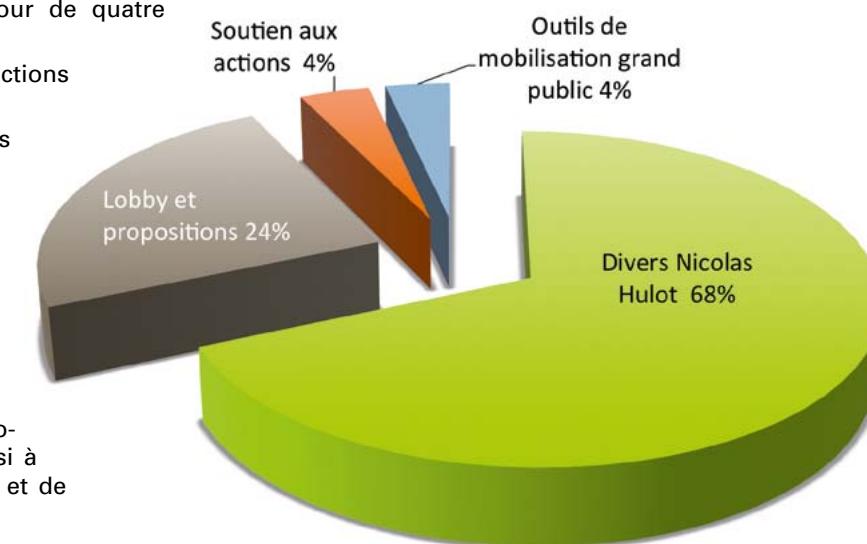


RELATIONS PRESSE : LES PROPOSITIONS DE LA FONDATION À L'HONNEUR

En 2011, la Fondation Nicolas Hulot a fait l'objet de 1 938 retombées médiatiques (*Sources : Argus de la presse et Kantar média*) ; dont 1 307 articles en presse écrite, 254 en TV et 377 en radio. Les médias Internet n'ont pas été comptabilisés.

Ces retombées se sont structurées autour de quatre thèmes principaux :

- L'actualité autour de Nicolas Hulot : réactions et commentaires d'ordre politique,
- Les activités de lobby et de propositions de la Fondation et de son collège d'experts,
- Le soutien aux actions de terrain,
- Les outils de mobilisation grand public.



Si les départ et retour de Nicolas Hulot à la présidence de la Fondation ont bien sûr largement intéressé les médias, avec 765 retombées presse et 512 retombées audiovisuelles, la Fondation a également réussi à faire émerger un certain nombre d'idées et de propositions.

En 2011, place aux propositions !

Beaucoup plus présente sur la scène du lobby, la Fondation a clairement réorienté sa communication médiatique en ce sens. Sur 41 communiqués de presse envoyés, tous sujets confondus, 21 avaient pour objectif une réaction à l'actualité environnementale et politique (catastrophe de Fukushima, conférence de Durban, loi sur les niches fiscales...) ou de porter à la connaissance de la presse les propositions émanant de son collège d'experts (détaillées dans la collection *Veille et propositions*).

- Sur ces 21 communiqués, les trois quarts ont été conjointement rédigés avec d'autres ONG et organisations environnementales (FNE, Groupe PAC 2013, LPO, WWF, FNAB...).

Large reprise dans la presse professionnelle, les quotidiens et les hebdomadaires

Ces interventions étant majoritairement en relation directe avec l'actualité, la Fondation a été largement citée dans la presse professionnelle (424 retombées), les quotidiens nationaux et régionaux (respectivement 275 et 207 retombées), les hebdomadaires nationaux (339 retombées) et une importante reprise par des dépêches AFP (243 dépêches AFP ont ainsi concerné la Fondation et ses activités en 2011).

Côté audiovisuel, les messages ont été plus particulièrement diffusés, en termes de volume, dans les radios nationales généralistes France Info, France Inter, Europe 1 et sur les chaînes de télévision d'information i>TELE, BFM TV et LCP.

LA FONDATION SUR INTERNET

Vecteur principal d'information et de mobilisation de la Fondation auprès du grand public, la dynamique Internet s'est enrichie de deux nouvelles créations : le blog financerlavenir.org et la web TV fnh-tv.org. L'ergonomie du site principal fnh.org a été optimisée avec le passage de la home (page d'accueil) en format vertical.



➤ Site Fondation pour la Nature et l'Homme

- 761 653 visites
- 1 889 209 pages vues

➤ Blog de la Fondation

- 128 568 visites
- 195 828 pages vues

➤ Réseaux sociaux

- 18 959 amis sur Facebook
- 15 000 followers sur Twitter

➤ Site Coach Carbone®

- 82 756 visites
- 880 989 pages vues

➤ Site J'agis pour la Nature

- 65 346 visites
- 281 810 pages vues



➤ Site Ecole Nicolas Hulot

- 15 860 visites
- 61 015 pages vues

La collecte

Les actions de mobilisation et de collecte de fonds de la Fondation se sont concentrées autour de trois campagnes. Chacune d'elles était destinée à sensibiliser les sympathisants et les donateurs de la FNH ainsi que le grand public, sur les thématiques mises en avant, offrant des informations sur les actions de la fondation, des outils pour agir et la possibilité de faire un don.



Une campagne sur le thème de l'alimentation

La campagne *Qu'est-ce qu'on mange ?* lancée le 17 mars 2011, a accueilli plus de 26 000 visiteurs sur le minisite de l'opération et comptabilisé près de 77 000 pages vues. Le dispositif de la campagne comprenait également un courrier postal envoyé aux donateurs et sympathisants sans adresse email et des appels téléphoniques destinés à mobiliser nos contacts pour soutenir financièrement les actions de la Fondation, notamment sur son rôle dans les mesures pour la nouvelle PAC en 2013.



DEUX NOUVEAUTES POUR LA COLLECTE DE FONDS

UN NOUVEAU MOYEN DE COLLECTE

La collecte de fonds est organisée principalement sur Internet par le biais de minisites et d'emails envoyés aux donateurs et aux sympathisants de la Fondation. En 2011, des tests ont été effectués par téléphone pour solliciter des soutiens financiers ou proposer le don par prélèvement automatique. Cet essai nous a permis d'expliquer l'importance des soutiens financiers par prélèvement automatique et d'accueillir de nouveaux donateurs réguliers garantissant une partie des ressources financières. Un tiers des dons provient de prélèvements automatiques.



Pour l'été, la protection de la biodiversité était à l'honneur

Du 20 juillet au 20 septembre, la campagne *Devenez protecteurs de la biodiversité* a sensibilisé les 25 000 visiteurs du site dédié au programme Biodiversité de la Fondation. L'opération était largement associée à la mobilisation sur Facebook grâce à 4 actions :

- la vidéo du site à partager et à « liker » : 859 personnes ont aimé,
- 5 bestioles, correspondant à 5 habitats naturels menacés, à accueillir sur son mur Facebook : près de 3000 bestioles accueillies,
- un miniquiz *Quel protecteur de la biodiversité êtes-vous ?*

Une campagne récurrente : les Ecoacteurs

Chaque année, afin d'assurer les 5000 donateurs indispensables à la représentativité de la Fondation dans les instances nationales, elle lance sa campagne Ecoacteurs en novembre pour inviter sa communauté et le grand public à la rejoindre en tant que donateurs. La campagne Ecoacteurs 2011 a rassemblé 16 300 visiteurs sur le mini-site et 400 témoignages. Un quiz était disponible sur Facebook pour connaître son profil. Un courrier postal et un spot radio diffusé à large audience en Ile-de-France ont accompagné cette mobilisation web. Ce sont plus de 200 000 € qui ont été collectés auprès de 6 786 donateurs qui ont ainsi permis de dépasser l'objectif.

DES AMÉLIORATIONS À VENIR

Pour améliorer les relations entretenues avec nos contacts, donateurs ou sympathisants, nous avons débuté un important travail de remise à plat de notre base de données. En octobre, suite à un appel d'offres, un prestataire de base de données relationnelle a été choisi pour installer un outil performant qui permettra une meilleure interaction avec nos contacts. Mieux connaître les comportements et les attentes de nos donateurs et sympathisants, et surtout mieux les prendre en compte, seront nos priorités en 2012.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc.).

DONS ET LEGS

Depuis cinq ans, à la fois pour équilibrer ses sources de financement, et augmenter les ressources nécessaires au développement de ses activités. En 2011, le montant des dons et legs s'est élevé à 748 000 euros avec 6 786 donateurs.

La Fondation concentre ses opérations de collecte sur Internet avec 3 campagnes principales en mars, en été et en fin d'année, avec l'opération Ecoacteurs. En complément, deux sollicitations par courrier postal ont été envoyées. Des tests ont été effectués par téléphone également afin de promouvoir le don régulier par prélèvement automatique. Une politique de développement est à l'étude pour augmenter la part des dons particuliers dans les années qui viennent. 618 000 euros ont été collectés en 2011 grâce aux donateurs particuliers.

Par ailleurs, la Fondation a reçu deux legs pour un montant total de 130 000 euros.

mécénat d'entreprise

C'est grâce à l'implication et la fidélité de ses partenaires que la Fondation est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Leur soutien constitue le cœur financier de la Fondation.

Les partenaires de la Fondation partagent notre vision, nos modes d'actions, mobilisent leurs collaborateurs, échangent de l'expertise afin de s'engager pour une société plus solidaire.

Partenaires Fondateurs

En 2011, les partenaires fondateurs sont au nombre de 3 :

- EDF, partenaire depuis la création de la Fondation en 1990.
- L'Oréal, partenaire depuis 1995.
- TF1, partenaire depuis 2001.

Véolia Environnement rejoint la Fondation en tant que partenaire du Fonds Solidarité Sud de la Fondation pour 5 ans.

Partenaires thématiques

En 2011, les partenaires thématiques de la Fondation sont :

- **Climat et énergie** : BPCE, Duracell et First Solar.
- **Biodiversité** : Fondation Bouygues Telecom, Ibis et Vinci Autoroutes.
- **Alimentation responsable** : d'aucy et Lesieur.

Collège des PME

- **Quatre nouvelles PME** : April International Expat et Exaprint, ainsi que Megaman et Valorplast, deviennent membres du Collège des PME.
- **Elles rejoignent les entreprises** : Derivery, Durieu, Itancia, Magic Recycle, Praxis Environnement (MBP), Sobac et Stylpack.

Mécénat opérationnel

- SNCF devient partenaire projet de l'Etude *Quelles réponses durables à la demande sociale de mobilité ?* qui donnera lieu à une publication courant 2013.
- La Caisse des Dépôts et Consignations a soutenu la réalisation et la publication de notes d'expertises sur les projets Scénarios énergétiques et Basculement des régulations climat.

Mécénat de compétences et partenariats en nature

- Logica met à disposition des salariés pour le site jagis-pourlanature.org (plateforme nationale de l'écovolontariat).
- Wisecom accompagne la Fondation dans la recherche de partenaires.

Relations avec les partenaires

Au-delà du mécène, l'entreprise est un véritable partenaire de la Fondation.

D'une part, la Fondation accompagne ses entreprises partenaires dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux de ses collaborateurs et parties prenantes. Elle permet également l'échange avec ses experts et livre en avant-première les résultats des réflexions du Comité de Veille Ecologique.

D'autre part, l'entreprise, fantastique levier de changement, relaie les actions de mobilisation de la Fondation, capitalise sur les outils pédagogiques et échange sur les enjeux environnementaux de son secteur d'activité.

La Fondation permet également aux entreprises d'échanger entre elles lors du Club des Partenaires, réuni 2 à 3 fois par an. Ce rendez-vous convivial est un moment privilégié de partage de bonnes pratiques et l'occasion pour la Fondation de présenter ses programmes et actions à venir.

SUBVENTIONS

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général. Elles sont versées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ; le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire ; l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ; le Conseil Régional d'Ile-de-France.

RESSOURCES PROPRES

Les ressources propres de la Fondation comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, les articles vendus par sa boutique en ligne, ses droits d'auteur.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres extérieurs au personnel de la Fondation et présidé par Nicolas Hulot.

- ④ Quatre, au titre du collège des membres fondateurs,
- ④ Trois, au titre du collège des membres de droit,
- ④ Trois, au titre du collège des personnalités qualifiées.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du conseil, sans voix délibérative. Il présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

Changements en 2011

En avril 2011, Nicolas Hulot ayant pris la décision, à titre personnel, de se présenter à la primaire d'Europe Ecologie les Verts pour l'élection présidentielle de 2012, a démissionné de la présidence de la Fondation et a suspendu ses fonctions d'administrateur, afin de respecter l'indépendance et l'apolitisme de la Fondation. Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a alors pris le nom de «Fondation pour la Nature et l'Homme». Pierre Siquier, précédemment vice-président, a été élu président. Le 22 novembre 2011, le Conseil d'administration prenant acte du désir de Nicolas Hulot de revenir s'impliquer au sein de la Fondation et de son engagement à ne pas exercer d'activité politique, l'a réélu à la présidence de la Fondation, qui a repris son nom d'origine. Claude Nahon, a remplacé Séverine Lèbre-Badré, en sa qualité de représentant d'Electricité de France, au titre du collège des fondateurs.

Attributions

Le Conseil d'Administration est notamment chargé :

- ④ d'arrêter le programme d'action de la Fondation,
- ④ de voter le budget et ses modifications ainsi que les prévisions en matière de personnel (conditions de recrutement),
- ④ d'adopter le rapport moral et financier présenté annuellement par le Bureau,
- ④ d'accepter les dons et legs,
- ④ de ratifier la création de fondations individualisées placées sous l'égide de la Fondation,
- ④ de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Les fonctions du président et des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2011, le Conseil s'est réuni trois fois.

LE BUREAU

Le Conseil élit parmi ses membres, un Bureau composé du président, du vice-président et du trésorier.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'Administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2011, le Bureau s'est réuni trois fois.

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'Administration.

La directrice générale est assistée :

- ④ du Comité de gestion qui instruit et prend les décisions relatives au fonctionnement général de la Fondation,
- ④ du Comité Interpôles, qui réunit chaque semaine les responsables des équipes des cinq pôles de la Fondation : Administration et Ressources humaines, Communication et Mobilisation, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain et la conseillère pédagogique,
- ④ du Comité de veille écologique (CVE), composé d'experts extérieurs bénévoles, appartenant à différentes disciplines scientifiques, à l'économie et à la philosophie,
- ④ du Comité stratégique, émanation du CVE, composé de cinq spécialistes pluridisciplinaires se réunissant une fois par mois avec l'équipe interne du pôle scientifique et technique.

Au 31 décembre 2011, la Fondation employait 31 salariés (39 en 2010), 3 stagiaires, 3 volontaires du service civil.

Deux délégués du personnel titulaires et deux suppléants (collège cadres et collège employés) représentent les salariés auprès de la direction.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public, dans son intégralité, sur le site Internet de la Fondation, et est envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement un rapport simplifié, avec les comptes, appelé *L'essentiel*.

La Fondation a obtenu l'agrément du Comité de la Charte en avril 2011.

La Fondation présente pour la quatrième année la nouvelle présentation obligatoire du compte emplois ressources (CER).

ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS, À DES ORGANISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Organisations internationales

- ④ Comité économique et social européen (*Thierry Libaert*).
- ④ Commission nationale française pour l'UNESCO (*Florence de Monclin*).
- ④ Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (*Benoît Faraco*).
- ④ Organisation internationale de la francophonie (*Sébastien Galy*).
- ④ Union internationale de la conservation de la nature (UICN) (*Cécile Ostria*).

Organisations nationales

Organismes officiels

- ④ Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement (*Cécile Ostria, Marion Cohen*). Nominations 2010.
- ④ Conseil économique social et environnemental (*Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin*). Nominations 2010.
- ④ Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Comité de suivi de la stratégie nationale de la biodiversité (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Comité national Observatoire national de la biodiversité (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Comité national Trame verte et bleue (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Comité de suivi de la «Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques» (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ Conseil national de la mer et des littoraux (*Jean-Jacques Blanchon*).

Associations

- ④ AFNOR (*Thierry Libaert* au conseil d'administration, *André-Jean Guérin* au comité de coordination et de pilotage de la normalisation). Nominations 2010.
- ④ Association fête de la nature (*Florence de Monclin*).
- ④ Association française des trésoriers d'associations (AFTA) (*Sylvie Marmol*).
- ④ Association France Générosités (*Aline Corazza*).
- ④ Centre français des fondations (*Sylvie Marmol, André de Marco*).
- ④ Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (*Florence de Monclin*).
- ④ Comité français de l'UICN (*Cécile Ostria*).
- ④ Comité 21 (*Astrid Heil*).
- ④ Commission d'éducation et communication du Comité français de l'UICN (*Claire O'Meara*).
- ④ Décider ensemble (*Charline Labuset*).
- ④ Orée (*Jean-Jacques Blanchon*).
- ④ F3E - Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (*Sébastien Galy*).

Entreprises et organisations professionnelles

- ④ Conseil de l'environnement d'EDF (*Cécile Ostria, Alain Grandjean*).
- ④ Conseil paritaire de la publicité (Instance de l'autorité de régulation des professionnels de la publicité) (*Claire O'Meara*).
- ④ Comité d'orientation du Club NG'AD (*Claire O'Meara*).
- ④ Ateliers d'avenir (*Astrid Heil*).
- ④ Entrepreneurs d'avenir (*Astrid Heil*).

Réseaux

- ④ Association Groupe PAC 2013 (*Amandine Lebreton*).
- ④ Réseau climat & développement (*Benoît Faraco*).
- ④ Réseau Rappel sur la précarité énergétique (*Alexandra Luciani*).
- ④ Réseau Econav (*Maxime André*).
- ④ Convention agriculture et rurale - ARC 2020 (*Amandine Lebreton*).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À FIN 2011

Bureau

- ④ Nicolas Hulot, président.
- ④ Henri Rouillé d'Orfeuil, vice-président.
- ④ André-Jean Guérin, trésorier.

Collège des membres fondateurs

- ④ **Électricité de France** représentée par *Claude Nahon*.
- ④ **L'Oréal** représenté par *Francis Quinn*, directeur du Développement durable.
- ④ **TF1** représenté par *Elisabeth Durand*, direction de la Programmation.

Collège des membres de droits

- ④ **Ministère de l'Intérieur** représenté par *Patrick Audebert*, chef du Bureau des Groupements et Associations.
- ④ **Ministère de l'Éducation nationale** représenté par *Jean-Michel Valantin*, haut fonctionnaire au Développement durable.
- ④ **Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, des transports et du logement** représenté par *Bernard Brillet*, Délégué interministériel et commissaire général au développement durable.

Collège des personnalités qualifiées

- ④ *André-Jean Guérin*, directeur Environnement et Développement durable de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.
- ④ *Henri Rouillé d'Orfeuil*, Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD), coordinateur du Campus René Dumont.
- ④ *Pierre Siquier*, président de Ligaris.

Rapport Financier

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan actif	21
1.2 Bilan passif	22
1.3 Compte de résultat	23
1.4 Annexe	26

1.4.1 Faits significatifs de l'exercice
1.4.2 Changement des méthodes comptables
1.4.3 Règles et méthodes comptables
1.4.4 Situation fiscale de la Fondation
1.4.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles
1.4.6 État des amortissements incorporels et corporels
1.4.7 État des immobilisations financières
1.4.8 État des valeurs mobilières de placement
1.4.9 État des provisions
1.4.10 État des créances et des dettes
1.4.11 Tableau de variation des fonds propres
1.4.12 Fonds dédiés
1.4.13 Détail des produits de l'exercice
1.4.14 État des charges constatées d'avance
1.4.15 État des produits constatés d'avance
1.4.16 État des charges à payer
1.4.17 État des produits à recevoir
1.4.18 État des produits exceptionnels
1.4.19 État des charges exceptionnelles
1.4.20 État des engagements
1.4.21 Compte d'emploi des ressources et annexe
1.4.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/11
1.4.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2011

2 . RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants	39
2.2 Comparaison du résultat 2011 avec le budget et analyse du résultat	40
2.3 Rapport financier	41
2.4 Projets de la Fondation pour 2012	41

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 42

1.1 Bilan actif

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	84 538	76 915	7 623	13 209	5 586	42.29
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	313 646	213 651	99 994	184 400	84 406	45.77
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	234 000		234 000	234 000		
	Constructions	2 106 000	309 465	1 796 535	1 849 185	52 650	2.85
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 380 531	868 028	512 504	601 317	88 813	14.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183		183	183		
ACTIF CIRCULANT	Prêts	65 450		65 450	65 000	450	0.69
	Autres immobilisations financières	21 285		21 285	21 285		
	TOTAL I	4 205 633	1 468 059	2 737 574	2 968 579	231 005	7.78
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 920		23 920	250	23 670	NS
	CREANCES						
	Créances usagers et comptes rattachés	589 725	124 000	465 725	345 382	120 343	34.84
	Autres créances	306 124		306 124	552 408	246 284	44.58
	Valeurs mobilières de placement	2 034 132		2 034 132	1 804 954	229 178	12.70
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	356 853		356 853	666 033	309 180	46.42
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance	222 252		222 252	140 210	82 042	58.51
	TOTAL III	3 533 005	124 000	3 409 005	3 509 237	100 232	2.86
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 738 638	1 592 059	6 146 579	6 477 816	331 237	5.11

1.2 Bilan Passif

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12 31/12/2010	12	12
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 306 657	2 306 657		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 198 790	2 182 245	16 546	0.76
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	32 130	16 546	48 676	294.19
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	131 611	157 933	26 322	16.67
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	4 604 928	4 663 380	58 452	1.25
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		53 500	53 500	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources	116 301	142 842	26 541	18.58
	TOTAL III	116 301	196 342	80 041	40.77
DETTES	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		1 667	1 667	100.00
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		228	228	100.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 111	359 147	136 036	37.88
	Dettes fiscales et sociales	460 425	518 368	57 943	11.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	249 282	272 320	23 037	8.46
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	492 532	466 364	26 168	5.61
	TOTAL IV	1 425 350	1 618 094	192 744	11.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 146 579	6 477 816	331 237	5.11

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12 31/12/2010	12	12
				Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises		5 437	9 303	3 866	41.56
Production vendue de Biens et Services		7 705	17 403	9 698	55.73
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		13 142	26 707	13 565	50.79
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation		3 371 980	4 008 166	636 186	15.87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		40 083		40 083	
Cotisations					
Autres produits		771 446	774 535	3 089	0.40
TOTAL I		4 196 650	4 809 408	612 758	12.74
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes		1 334 556	1 485 681	151 125	10.17
Impôts, taxes et versements assimilés		198 755	178 582	20 173	11.30
Salaires et traitements		1 266 052	1 368 069	102 017	7.46
Charges sociales		694 833	772 688	77 855	10.08
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		266 870	373 304	106 434	28.51
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions		77 000	77 000		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association		472 827	661 879	189 052	28.56
Autres charges		37 944	7 140	30 804	431.44
TOTAL II		4 348 838	4 924 344	575 506	11.69
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		152 187	114 936	37 252	32.41
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

1.3 Compte de résultat (suite)

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		0		0	1	262.96
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		16 839		16 218	621	3.83
TOTAL V		16 839		16 218	621	3.83
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		16 839		16 218	621	3.83
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		135 349		98 718	36 631	37.11
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 208		59 592	47 383	79.51
Produits exceptionnels sur opérations en capital		28 086		411 195	383 109	93.17
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		40 294		470 787	430 492	91.44
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 261		32 468	16 207	49.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		855		343 505	342 650	99.75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				800	800	100.00
TOTAL VIII		17 116		376 773	359 657	95.46
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		23 178		94 014	70 836	75.35
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		4 253 783		5 296 412	1 042 629	19.69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		4 365 954		5 301 117	935 163	17.64
SOLDE INTERMEDIAIRE		112 171		4 704	107 467	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		196 342		23 250	173 092	744.48
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		116 301		2 000	114 301	NS
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		32 130		16 546	48 676	294.19

En Euros.

EMERAUDE EXPERTISE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature		304 900		829 255	524 355	63.23
Dons en nature						
TOTAL		304 900		829 255	524 355	63.23
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations		304 900		829 255	524 355	63.23
TOTAL		304 900		829 255	524 355	63.23

En Euros.

EMERAUDE EXPERTISE

1.4 annexe

Au bilan avant affectation de l’exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 6 146 579 euros, et au compte de résultat de l’exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 32 130 euros. L’exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme a été reconnue d’utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.4.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE

Aucun fait significatif sur l’exercice 2011.

1.4.2 CHANGEMENT DES MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n’est intervenu sur l’exercice.

1.4.3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l’exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d’établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Méthodes d’évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l’exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l’objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition (prix d’achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d’utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l’exercice.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)
Immeuble (siège social)..... 40 ans
Agencements, installations de bureaux..... 5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans
Matériel informatique 3 à 4 ans

La copropriété (à hauteur de 49%) du bateau *Fleur de Lampaul* (FDL) est amortie sur 6 ans tenant compte de la valeur résiduelle à la date prévue de la cession. Le solde de la subvention d’investissement étant repris selon les mêmes modalités.

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques.....12 mois
Site Internet.....3 ans

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d’achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l’exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n’a pas encore été utilisée conformément à l’engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l’exercice dès la signature des conventions de mécénat et parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l’objet d’une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d’être signalée.

1.4.4 SITUATION FISCALE DE LA FONDATION

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de conventions de mécénat, cette dernière n’est plus assujettie aux impôts commerciaux.

1.4.5 ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
Total	4 087 243	36 270	4 798	4 118 715
• Immobilisations incorporelles	381 858	16 325	0	398 184
Logiciels	76 916	0	0	76 916
Marque <i>Fleur de Lampaul</i>	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	0	16 325	0	16 325
• Immobilisations corporelles	3 086 173	19 944	4 798	3 101 319
Siège social (construction) Terrain	2 106 000 234 000	0 0	0 0	2 106 000 234 000
Siège social	746 173	19 944	4 798	761 319
Agencement	339 471	8 042	0	347 515
Mobilier de bureau	115 380	0	0	115 380
Matériel informatique	280 301	11 903	4 798	287 404
Matériel vidéo	11 021	0	0	11 020
Matériel de transport	619 212	0	0	619 212
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	619 212	0	0	619 212

1.4.6 ETAT DES AMORTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
Total	1 205 134	266 870	3 943	1 468 059
• Amortissements incorporels	184 249	106 317	0	290 566
Logiciels	71 329	5 586	0	76 915
Site Internet	112 920	100 731	0	213 651
• Amortissements corporels	724 499	139 415	3 943	859 970
Siège social (construction)	256 815	52 650	0	309 465
Siège social	467 684	86 765	3 943	550 505
Agencement	169 241	37 955	0	207 197
Mobilier de bureau	76 178	10 041	0	86 219
Matériel informatique	212 753	37 518	3 943	246 328
Matériel vidéo	9 511	1 251	0	10 761
Matériel de transport	296 386	21 138	0	317 523
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	296 386	21 138	0	317 523

(1) Copropriété à hauteur de 49%.

1.4.7 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	86 468	1 500	1 050	86 918
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	183	0	0	183
Prêt au personnel	0	1 500	1 050	450
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000
. Autres Immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	0	0	21 285

(1) ENHNNH : Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est. Plus-values latentes au 31/12/2011 : 1 914 euros

1.4.8 ÉTAT DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

en €	2 034 132
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	1 594 296
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension	41 059
Fonds Agir FNNH (1)	100 277

(1) Plus values latentes au 31/12/2011: 7 264,41 euros

1.4.9 ÉTAT DES PROVISIONS

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provision pour créance douteuse	77 000	77 000	30 000	124 000

1.4.10 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	Provisions	Montant net	à 1 an au plus	à plus d'1 an
États des créances en €	1 228 940	124 000	1 104 940	1 083 472	21 468
• Actif Immobilisé	86 918	0	86 918	65 450	21 468
Prêts	65 450	0	65 450	65 450	0
Cautions loyers	21 285	0	21 285		21 285
Autres titres immobilisés	183	0	183		183
• Actif circulant	613 645	124 000	489 645	489 645	0
Avances et acomptes versés	23 920	0	23 920	23 920	0
Clients et comptes rattachés	589 725	124000	465 725	465 725	0
• Autres créances	306 125	0	306 125	306 125	0
Personnel et comptes rattachés	4 531	0	4 531	4 531	0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 251	0	1 251	1 251	0
Etat - Subventions et produits à recevoir	135 609	0	135 609	135 609	0
Débiteurs divers	89 693	0	89 693	89 693	0
Produits à recevoir	75 041	0	75 041	75 041	0
• Charges constatées d'avance	222 252	0	222 252	222 252	0
États des dettes en €	1 425 351	0	1 425 351	1 425 351	0
• Fournisseurs et comptes rattachés	223 111	0	223 111	223 111	0
• Autres dettes fiscales et sociales	460 426	0	460 426	460 426	0
Personnel et comptes rattachés	312 537	0	312 537	312 537	0
Autres organismes sociaux	14 563	0	14 563	14 563	0
Taxe sur la valeur ajoutée	7 899	0	7 899	7 899	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	125 427	0	125 427	125 427	0
• Autres dettes	249 282	0	249 282	249 282	0
• Produits constatés d'avance	492 532	0	492 532	492 532	0

1.4.11 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
	4 663 380	-15 584	42 868	4 604 928
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement entreprises privées (2)	86 885	0	14 481	72 404
Subvention d'investissement Etat (2)	71 048	0	11 841	59 207
Report à nouveau (3)	2 182 244	16 546	0	2 198 790
Résultat comptable de l'exercice	16 546	-32 130	16 546	-32 130

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'Administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNNH :

Fonds associatifs par année de constitution :			
	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2010.

1.4.12 FONDS DÉDIÉS

Tableau de variation des fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2011
en €				
	196 342	196 342	116 301	116 301
Dévolution Centre français d'Electricité (CFE) (1)	140 000	140 000	0	0
Noé Conservation ASF Biodiversité	47 500	47 500	0	0
Ministère de l'Education	6 000	6 000	0	0
Cercle d'art Peuple Bedick	842	842	0	0
Fonds les Yakas	2 000	2 000	0	0
Fonds Solidarité SUD	0	0	37 301	37 301
Fonds dédiés programme Alimentation	0	0	79 000	79 000

(1) Somme utilisée pour des actions de sensibilisation aux économies d’énergie.

1.4.13 DÉTAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE

en €	Montant au 31/12/11	Montant de l'exercice précédent
Produits de l'exercice avec reprises sur fonds dédiés	4 450 125 196 342	5 319 662 23 250
Produits de l'exercice	4 253 783	5 296 412
Ventes de marchandises	5 437	10 515
Productions vendues de biens et services	7 705	16 192
Prestations de service (dont colloque)	1 825	
Prestations Fleur de Lampaul	5 880	
Partenariats et subventions d'exploitation	3 371 980	4 008 166
Mécénats reçus des partenaires	3 027 217	3 533 368
Parrainage reçu des partenaires	40 000	40 000
Subventions d'exploitation	304 763	434 798
Autres produits	771 446	774 535
Droits d'auteurs et redevances	453	973
Dons et legs	748 499	760 383
Produits divers de gestion courante	22 494	13 180
Produits financiers	16 839	16 218
Produits exceptionnels	40 294	470 786
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	12 208	59 592
Vente de 51 % des parts de Fleur de Lampaul	0	204 000
Subventions d'investissement	26 322	204 315
Produits exceptionnels divers	1 764	2 879
Reprises sur provisions	40 083	

1.4.14 ETAT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

en €	222 252
Fonds Solidarité SUD	130 397
Prestations de service	35 107
Locations	24 162
Subventions versées	12 084
Abonnements	5 675
Maintenances	5 137
Insertions	3 458
Assurances	2 184
Cotisations	1 326
Divers	1 099
Abonnements SNCF	972
Frais de téléphone et de Poste	652

1.4.15 ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

en €	492 532
Subventions	64 500
Conventions de parrainage	10 000
Conventions de mécénat	418 032

1.4.16 ETAT DES CHARGES A PAYER

en €	324 969
Factures non parvenues	28 397
Dettes fiscales et sociales	296 572

1.4.17 ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

en €	75 041
Dons manuels se rapportant à 2011	73 527
Produits à recevoir divers	1 514

1.4.18 ETAT DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

en €	40 294
Quote-part subvention d'investissement	26 322
Produits exceptionnels divers	1 764
Produits à recevoir sur exercice antérieur	12 208

1.4.19 ETAT DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

en €	17 116
Charges exceptionnelles sur exercice	4 235
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	12 881

1.4.20 ETAT DES ENGAGEMENTS

en €	Montant total	Montant à – 1 an	Montant à + 1 an et – 5 ans
Engagements reçus	3 620 504	2 003 033	1 617 501
Conventions de mécénat	3 556 004	1 939 533	1 617 501
Subventions	64 500	64 500	0
Engagements donnés	155 840	117 420	39 420
Associations partenaires	17 000	17 000	0
Soutiens à l'international	130 000	96 000	35 000
Crédit bail en cours	8 840	4 420	4 420

1.4.21 COMPTE D’EMPLOI DES RESSOURCES ET ANNEXE

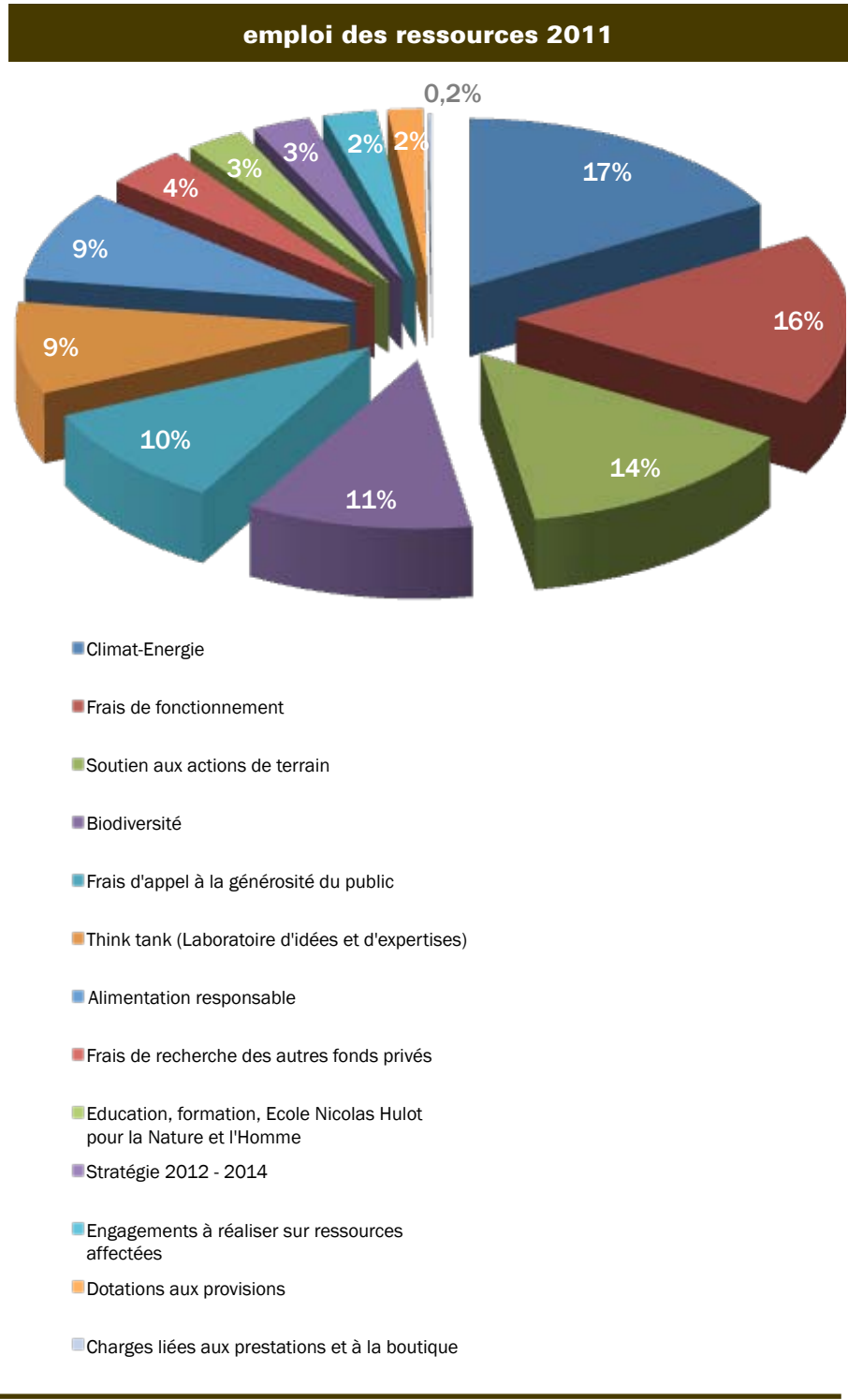
EMPLOIS	Emplois de 2011	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011
			<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)</i>		0
1- MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		748
1.1 Réalisées en France					
Alimentation responsable			1.1 Dons et legs collectés		
• Actions réalisées directement	334	87	• Dons manuels non affectés	491	- 491
• Versements à d'autres organismes agissant en France	59		• Dons manuels affectés	127	- 127
Biodiversité			• Legs et autres libéralités non affectés	130	- 130
• Actions réalisées directement	431	86	• Legs at autres libéralités affectés	0	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	61	10			
Climat-Energie					
• Actions réalisées directement	702	129	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	53	8			
Education, formation, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme					
• Actions réalisées directement	47	8			
• Versements à d'autres organismes agissant en France	80	13			
Think tank (Laboratoire d'idées et d'expertises)					
• Actions réalisées directement	397	64			
Soutien aux actions de terrain					
• Actions réalisées directement	317	54			
Stratégie 2012- 2014					
• Actions réalisées directement	127	20			
Charges liées aux prestations et à la boutique					
• Actions réalisées directement	8				
1.2 Réalisées à l'étranger			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	3 067	
Soutien aux actions de terrain			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	305	
• Actions réalisées directement	193	33	4 - AUTRES PRODUITS	134	
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	120	19			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	447	72			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	176	28			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	739	117			
(T3)		748			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 289		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 254	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	77		II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	116		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	196	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (T4)		0
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	32	
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 482		VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 482	748
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0			
VI - Neutralisation des dodations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		748	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		748
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	305		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	305	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
total	305		total	305	

Commentaires du compte d'emploi des ressources de l'exercice 2011

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation Nicolas Hulot en 2011.

Les emplois

La Fondation réalise sa mission principalement en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou par des versements à d'autres organismes. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes pour la réalisation des actions. Afin de suivre au mieux les coûts des différentes actions menées par la Fondation et dans un souci de transparence, elle a mis en place à sa création une comptabilité analytique et un suivi des temps des salariés. Ainsi, les frais de personnel et de structure sont affectés précisément en fonction des heures passées et déclarées par salarié pour chaque projet. Les frais indirects liés à la réalisation des projets tels que la communication, les actions de mobilisation, le site Internet, les relations extérieures sont affectés aux missions sociales proportionnellement aux coûts directs.



Missions sociales

Les programmes thématiques de la Fondation

Chaque programme thématique est constitué par des actions relevant de chacun des « métiers » de la Fondation. A savoir :

- Actions de veille, prospective et lobby d'intérêt général,
- Actions de mobilisation, éducation, information des publics,
- Actions de soutien à des projets de terrain.

Alimentation responsable

L'objectif du programme est de valoriser et de soutenir la production agricole, la pêche et la consommation alimentaire durable et solidaire, c'est-à-dire respectant et valorisant la biodiversité et les écosystèmes tout en répondant aux enjeux sociaux et culturels, et en utilisant des moyens économes en énergie. En 2011, dans la continuité des actions menées en 2010, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a poursuivi son travail en faveur d'une alimentation responsable dans différents domaines.

Cela s'est manifesté par de nouvelles actions en faveur de la restauration collective responsable : actualisation du Guide de la restauration collective responsable, journées de mobilisation des acteurs de la restauration collective dans trois régions françaises, rapport posant des bases de travail pour faire le lien entre les sols, la biodiversité et les repas servis en restauration collective et développement d'une plateforme web interactive sur la restauration collective responsable.

La FNH s'est également investie sur deux politiques européennes essentielles en matière d'alimentation en voie d'être réformée : la politique agricole commune et la politique commune de la pêche.

Portant de nouvelles propositions sur la réforme de la PAC auprès de la Commission européenne, dans le cadre de sa participation au Groupe PAC 2013, la FNH s'est également positionnée, aux côtés d'autres ONG, pour la sauvegarde des ressources de poissons et crustacés, l'avenir de la petite pêche et l'impact de la pêche profonde.

Biodiversité

L'objectif du programme est de contribuer à réintégrer la biodiversité au cœur des enjeux et des décisions des politiques, des entreprises et du grand public à travers une réelle compréhension de ses fonctions et services rendus.

L'année 2011 a tout d'abord été marquée par la poursuite des projets à destination des citoyens : l'e-learning sur la biodiversité, la plateforme de l'écovolontariat et la structuration des sciences participatives. Une nouvelle version de la plateforme a été lancée, enrichie d'un forum sur les sciences participatives.

La Fondation a également poursuivi son activité de suivi des politiques publiques en matière de biodiversité. 2011 a ainsi été une année de concrétisation d'engagements issus du Grenelle de la Mer et de l'Année internationale de la biodiversité (2010).

Climat-Energie

Le programme a pour objectif de permettre l'accès pour tous à une société moins dépendante des énergies, plus sobre et moins émettrice de gaz à effet de serre. Conformément aux recommandations du GIEC, ce programme vise à accompagner la société vers une mutation de ses systèmes énergétiques

afin de parvenir à une division par 2 des émissions mondiales de GES d'ici 2050, ce qui correspond à une division par 4 des émissions de GES pour la France.

En 2011, la Fondation Nicolas Hulot a largement contribué au débat sur la transition énergétique, amorcée en France par une année marquée par l'accident nucléaire de Fukushima, mais aussi par le débat sur les gaz de schiste en France et des hausses répétées du prix des principales énergies (gaz, carburants, électricité...). En participant à la table ronde sur l'efficacité énergétique, en intervenant régulièrement auprès du chef de l'Etat et de son gouvernement, elle a porté la nécessité de mettre l'accent sur la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Elle a aussi continué son travail d'expertise, en publiant régulièrement des éléments d'analyse dans la collection *Veille et propositions* ainsi qu'une étude sur l'énergie solaire photovoltaïque.

La fin de l'année a été marquée par une séquence internationale, avec la participation à la 17^e conférence internationale sur le climat à Durban.

Les programmes multithématiques

Education, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Mission centrale de la Fondation dès sa création, l'éducation à l'environnement est aujourd'hui présente dans chacun de ses programmes thématiques, avec les actions d'information et de mobilisation. Par ailleurs, des actions spécifiques sont réalisées à l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme dans le Parc de Brantféré, avec d'autres instances.

Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'Ecole Nicolas Hulot, soutenue par la Fondation, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur les thèmes chers à la FNH (biodiversité, éco-habitat, climat, etc.).

L'Ecole a accueilli 4403 journées enfants, 62 classes (1274 élèves) avec hébergement, 612 jeunes accueillis en séjours vacances, a proposé 551 journées d'animation grand public à 133 318 visiteurs, et 432 journées pour les professionnels.

Think tank, laboratoire d'idées et d'expertises.

Les activités de veille et de prospective de la Fondation ont pour objectif d'analyser l'état de la planète, et d'imaginer des propositions constructives pour un monde viable et solidaire.

Ces propositions sont portées par des actions de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques, économiques et sociaux afin de les discuter et de les enrichir pour en faciliter la mise en œuvre.

En 2010, la Fondation a ouvert deux nouveaux axes de travail qui ont abouti à des propositions publiées en 2011 : la démocratie écologique et le financement du long terme.

Pour intégrer le long terme dans le fonctionnement des institutions démocratiques tout en développant la participation citoyenne, un groupe de travail a élaboré des propositions pour une réforme constitutionnelle, publiées dans le livre *Pour une 6^e République écologique* - Editions Odile Jacob.

Soumise au débat lors d'un séminaire, la proposition « Financer l'avenir sans creuser la dette » a été présentée dans une conférence de presse en mai 2011. Elle est depuis relayée sur le blog <http://financerlavenir.fnh.org/>

Soutien aux actions de terrain

La Fondation soutient chaque année près de 100 projets menés par des associations en France métropolitaine, en outre-mer et dans les pays du Sud. Au-delà du soutien financier, la Fondation apporte également à certaines associations ses compétences, son réseau de contacts et une visibilité auprès de toutes les parties prenantes de la société.

- 16 Coups de Cœur : soutien moral à des évènements ponctuels.
- 32 Coups de Pouce : soutien financier à des initiatives d'éducation à l'environnement.
- 18 Bourses : soutien à des projets associatifs en France métropolitaine mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements.
- 8 Associations partenaires.
- 9 Bourses Solidarité Sud : soutien à des projets capables de concilier amélioration du bien-être humain et préservation de l'environnement dans les pays du Sud.

Nouveauté 2011 : l'appel à projets Guyane a été étendu à l'ensemble de l'outre-mer. Sur les 39 demandes parvenues à la Fondation, 18 projets scolaires ou associatifs ont ainsi été soutenus. Au vu de la très forte augmentation des demandes (+185 % par rapport à 2010) un nouveau dispositif de soutien spécifique à l'outre-mer sera mis en place début 2012.

Les soutiens correspondant à une thématique (Alimentation, Biodiversité, Climat-Energie) ont été imputés directement au programme correspondant.

Stratégie 2012-2014

Toute l'équipe de la Fondation a été mobilisée pour travailler à la construction des projets trisannuels afin d'optimiser au mieux la programmation des actions.

Charges liées aux prestations et à la boutique

Frais de gestion de la boutique en ligne. Frais financés intégralement par la vente de produits.

Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation, des mailings papier et frais de gestion des dons.

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat.

Frais de fonctionnement

Frais de structure non affectables aux programmes et aux actions correspondant à l'administration et à la gestion de la Fondation.

LES RESSOURCES PERMETTENT DE RÉALISER LES ACTIONS DES PROGRAMMES DÉCRITES CI-DESSUS

Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat.

Ressources collectées auprès du public

Dons : les dons proviennent des retours d'e-mailings envoyés à notre communauté, mailings papier auprès des donateurs n'ayant pas d'adresse e-mail. Les dons manuels affectés correspondent à des souhaits de donateurs de financer des actions précises et sont donc affectés à ces actions. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. Ils soutiennent l'ensemble des actions de la Fondation. Les dons perçus dans l'année sont répartis intégralement par mission sociale, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement en fonction des besoins de financement.

Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprises avec trois niveaux d'engagement.

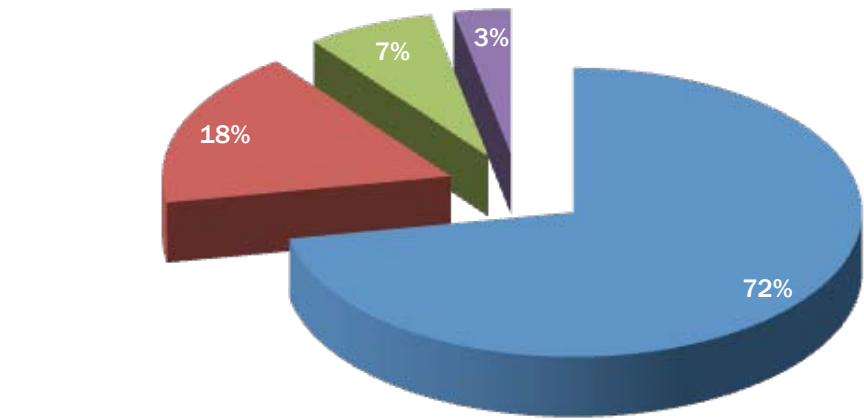
Le Partenaire Fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de trois : EDF, L'OREAL, TF1.

Les Partenaires thématiques soutiennent l'un des trois programmes thématiques : Climat-Energie, Alimentation responsable, Biodiversité. Ils sont au nombre de neuf : Cora, d'Aucy, Duracell, First Solar, Fondation Bouygues Telecom, la BPCE, Ibis, Lesieur, Vinci Autoroutes.

Le Collège des PME soutient l'ensemble des actions de la Fondation et comprend onze sociétés : April international, Derivery, Durieu, Exaprint, Itancia, Magic Recycle, Megaman, Praxis Environnement, Sobac, Styl-Pack, Valorplast.

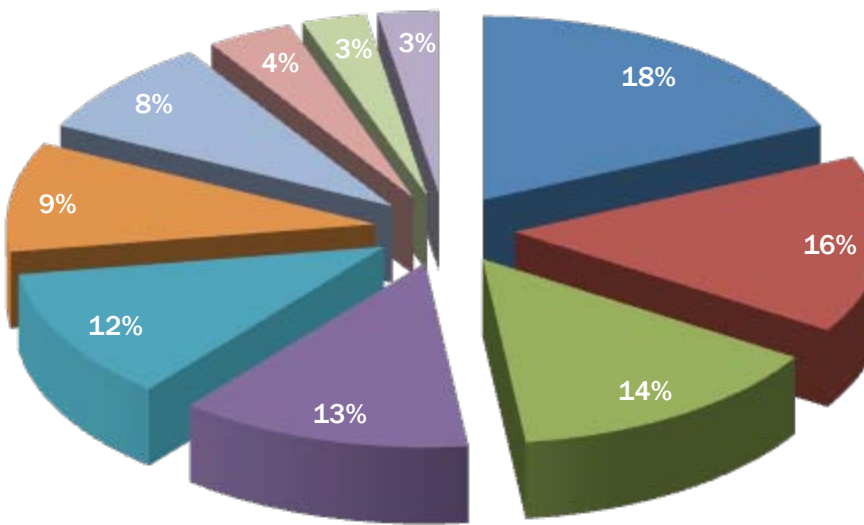
Les Partenaires opérationnels : ils financent des actions ou des projets ponctuels. En 2011, la Caisse des Dépôts et Consignations a soutenu la réalisation et la publication de notes d'expertises sur les projets Scénarios énergétiques et Basculement des régulations climat. La SNCF soutient l'étude «quelles réponses durables à la demande sociale de mobilité ?» qui donnera lieu à une publication courant 2013.

Provenance des ressources 2011



- Autres fonds privés
- Ressources collectées auprès du public
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits

Emploi des dons 2011



- Climat-Energie
- Frais de fonctionnement
- Soutien aux actions de terrain
- Biodiversité
- Alimentation responsable
- Frais d'appel à la générosité du public
- Think tank (Laboratoire d'idées et d'expertises)
- Frais de recherche des autres fonds privés
- Education, formation, Ecole Nicolas Hulot
- Stratégie 2012 - 2014

Subventions et autres concours publics

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d’intérêt général : elles sont versées par le ministère de l’Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement – le ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l’Aménagement du territoire, l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie – le Conseil Régional d’Ile-de-France. Elles sont toutes affectées à des projets.

Autres produits

Produits financiers : produits de placements sans risque présentant une garantie en capital, ils servent à financer une partie des frais de fonctionnement.

Ventes de produits et services.

Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Du fait que tous les dons perçus en 2010 avaient été utilisés, il n’y a pas de report de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs. En 2011, tous les fonds collectés auprès du public ont également été utilisés dans l’année.

1.4.22 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE AU 31/12/2011

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	14	16
Employés	17	22
Apprentis	0	1
Total	31	39

1.4.23 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE POUR L'ANNÉE 2011 (en milliers d'euros)

État des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l’objet d’une convention)	305
Logica	287
CLM BBDO	13
Laurent Blaizot Conseil	3
YM Conseil	1
Iroquois	1
EDF mise à disposition de véhicules électriques	1 véhicule
Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2011 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées. Le bénévolat est ponctuel et n’a pas été significatif en 2011.	

RAPPORT DE GESTION

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme a poursuivi et réalisé en 2011 de nombreuses actions dans le cadre de son objet social.

Thématique Biodiversité :

- Suivi de la mise en place de la Trame verte et bleue.
- Participation aux négociations sur l’arasement du barrage hydroélectrique de Poutès et mobilisation aux côtés d’autres ONG sur la mise en œuvre de la décision d’araser deux barrages sur le fleuve de la Sélune.
- Nomination de la Fondation en tant que suppléante de l’UICN au Conseil de la mer et des littoraux pour le suivi des engagements issus du Grenelle de la Mer en matière de création d’un réseau d’aires marines protégées (AMP).
- Lancement d’un groupe de travail, avec l’association Humanité et Biodiversité, sur les outils économiques permettant de préserver la biodiversité et les services écologiques.

Thématique Alimentation responsable :

- Organisation de trois journées régionales sur le thème de la restauration collective responsable en partenariat avec le CCC - France (comité de coordination des collectivités). Ces journées ont eu pour objectif la création d’un échange entre les acteurs de la restauration collective et l’élaboration des pistes d’actions pour un approvisionnement régional.
- Actualisation du Guide de la restauration collective responsable, réédité à 3 000 exemplaires.
- Elaboration d’un rapport sur le lien entre les sols, la biodiversité et les repas servis en restauration collective, dans le cadre d’une collaboration avec Agrocampus Ouest.
- Association et contribution de la Fondation à la Convention agricole et rurale (ARC 2020) rassemblant des acteurs de la société civile européenne autour de propositions pour une PAC plus écologique et sociale.
- Prise de position aux côtés d’autres ONG sur la réforme de la politique commune de la pêche afin d’assurer la pérennité des stocks de ressources de poissons et crustacés et l’avenir de la petite pêche.

Thématique Climat et Energie :

- Proposition d’un débat national sur l’énergie (20 000 signatures), suite à la catastrophe de Fukushima.
- Participation à la table ronde nationale sur l’efficacité énergétique, pilotée par la ministre de l’Ecologie, et proposition d’une nouvelle tarification de l’électricité (suite à la poursuite du travail avec le réseau Rappel). Cette proposition a notamment été publiée dans le *Veille et propositions* «Lutter efficacement contre la précarité énergétique».
- Participation à la consultation Charpin-Trink sur les mécanismes de soutien à la filière du solaire photovoltaïque.
- Participation de la Fondation aux négociations internationales sur le climat au sein du Réseau Climat & Développement et au 5^e atelier annuel de ce dernier en juin 2011 au Sénégal.

- Publication d’un document sur les financements pour la lutte contre le changement climatique dans la perspective de la conférence de Durban.
- Participation à la 17^e conférence internationale sur le climat de Durban au sein de la délégation officielle, à l’invitation de la ministre de l’Ecologie. Suite à cette conférence, la Fondation a publié son analyse dans le *Veille et propositions* «Les enjeux de la conférence de Durban».

Comité de Veille Ecologique, le think tank (laboratoire d’idées et d’expertises) de la FNH :

- Publication de huit nouvelles *Veille et propositions*.
- Suivi des travaux du gouvernement au sein du Comité national du développement durable et du Grenelle de l’Environnement (CNDDGE).
- Première publication d’une étude de la collection « Etat des lieux et analyses » sur l’énergie solaire photovoltaïque.
- Lancement du blog « Financer l’avenir » proposant des innovations financières qui répondent aux enjeux du long terme.

Actions de formation et d’éducation :

- Soutien financier aux actions de l’Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme de Branféré.
- Inauguration d’un nouvel outil d’autoformation accessible via Internet (E-learning) intitulé « La biodiversité au cœur du développement durable » à l’attention des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Actions de sensibilisation auprès du grand public :

- Mise en ligne d’une nouvelle version de la plateforme Internet d’écovolontariat jagispourlanature.org en partenariat avec l’association A Pas de Loup. Plateforme qui propose d’agir concrètement et de manière bénévole sur le terrain ; 2 300 écovolontaires inscrits.
- Suivi de l’outil Coach Carbone, en partenariat avec l’ADEME, outil d’accompagnement des citoyens dans leur maîtrise de consommation d’énergie et de réduction des émissions de carbone.

Actions vers les sympathisants et les donateurs :

- Mobilisation des particuliers autour de 3 campagnes : Alimentation, Protection de la biodiversité et Ecoacteurs.
- Mise en place d’un nouveau moyen de collecte par téléphone afin de solliciter des soutiens financiers ou proposer le don par prélèvement automatique.
- Préparation d’un outil permettant d’améliorer la gestion des relations avec les contacts, donateurs et sympathisants de la Fondation. Cet outil sera testé courant 2012.

Actions de soutien aux acteurs de terrain :

- Création du fonds dédié « Solidarité Sud ».
- Création d’un nouveau dispositif d’appel à projets étendu à l’ensemble de l’outre-mer. Ce dernier marque une nouvelle étape dans l’engagement de la FNH auprès des acteurs du développement durable en outre-mer.

Actions concernant la FNH dans son ensemble :

- L’année 2011 a été une année particulière pour la FNH, marquée par le départ en avril et le retour de Nicolas Hulot à sa présidence le 22 novembre 2011. Afin d’assurer à la Fondation une transition suite à cette absence, le conseil d’administration a fait le choix de nommer Pierre Siquier en tant que président.
- Agrément du Comité de la Charte obtenu en avril 2011, agrément donné aux associations et fondations qui respectent les règles de déontologie pour assurer la confiance des donateurs. Ces règles découlent de 4 grands principes :
 - > Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée,
 - > Gestion rigoureuse,
 - > Qualité de la communication et de la collecte de fonds,
 - > Transparence financière à l’égard des donateurs.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2011 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2011 font apparaître un déficit de 32 130 euros contre un résultat négatif prévu au budget révisé de 60 000 euros.

en K€	Budget révisé (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (1) – (2)
Produits	4 766	4 254	196	4 450	- 316
Charges	4 826	4 366	116	4 482	- 344
Solde	- 60	- 112	80	- 32	- 28

Écarts sur les produits

L’écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus inférieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel,
- Partie de subventions sollicitées auprès des ministères et non obtenues,
- Produits exceptionnels correspondant à la reprise d’une quote-part de subvention d’équipement obtenue pour *Fleur de Lampaul* ne figurant pas dans le budget.

Écarts sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Économies réalisées grâce à une gestion de projets plus rigoureuse et réductions budgétaires de certaines actions décidées en cours d’année,
- Actions décalées en 2012, et notamment certaines conventions de soutien d’ONG à l’international,
- Passation de provision pour créances douteuses correspondant à des engagements de versements de certaines PME rencontrant des difficultés financières,
- Engagements à réaliser sur fonds dédiés aux projets Solidarité Sud et Alimentation,
- Charge exceptionnelle correspondant à l’amortissement de 51% de la valeur nette comptable de *Fleur de Lampaul* et à l’assurance du bateau

Détail du résultat d’exploitation de l’exercice 2011

Les produits d’exploitation de l’exercice, soit 4 197 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 612 K€, soit 12 % environ par rapport à 2010. Ils s’analysent comme suit :

en K€	2011	2010
mécénat	3 027	3 534
dons et legs	748	760
subventions diverses	305	435
parrainage	40	40
produits et prestations de services vendus	13	27
produits divers de gestion courante	22	13

Les charges d’exploitation de l’exercice, soit 4 349 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 575 K€, soit 12 % par rapport à 2010.

Le résultat d’exploitation ressort négatif à 152 K€ contre un résultat négatif de 115 K€ pour 2010. Le résultat net de l’exercice est déficitaire de 32 K€ contre un bénéfice de 16,5 K€ pour 2010 et ceci après prise en compte d’un montant de 80 K€ de fonds dédiés disponibles contre 21 K€ en 2010.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 305 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l’approbation du conseil d’administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2011, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L’annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l’exercice.

Le rapport financier présente le compte d’emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l’objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2012 arrêté par le Bureau a été approuvé par un conseil d’administration en date du 31 janvier 2012. Il comporte 4706 K€ de produits et un montant identique de charges et fera l’objet d’un rectificatif au cours de l’exercice.

2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2012

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying et de soutien autour de trois thématiques Alimentation responsable, Biodiversité, Climat-Energie et deux axes transversaux (finance/économie et démocratie).

Lancement de la campagne «L’Energie, c’est mon choix» en avril

Un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima, alors que le débat sur la politique énergétique en France piétine et que les ressources en énergies fossiles s’épuisent, la Fondation Nicolas Hulot lance « L’énergie, c’est mon choix », une campagne de sensibilisation et de mobilisation sur le thème de l’énergie à destination du grand public.

En cette année internationale de l’énergie durable pour tous, cette campagne vise à élargir le débat «pour ou contre le nucléaire» mais également à engendrer une plus grande réflexion sur l’ensemble de la politique énergétique française. C’est en ce sens que la campagne a choisi d’impliquer les citoyens sur son site dédié autour de trois volets : sensibilisation et pédagogie, mobilisation citoyenne et soutenance de nouvelles propositions auprès des décideurs politiques.

Structuration de l’activité de think tank de la Fondation pour un lancement à l’automne

Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l’Environnement la Fondation Nicolas Hulot exerce une activité de think tank qui se manifeste par l’élaboration de propositions et leur portage dans le débat public. Au cours de l’année 2012, un travail sera réalisé afin de structurer cette activité (constitution d’un conseil scientifique, constitution d’un réseau d’experts) pour lui donner davantage d’ampleur et pour la rendre davantage visible (élaboration de la stratégie médias, événementielle et web). Le think tank de la Fondation Nicolas Hulot sera officiellement lancé au cours du dernier trimestre 2012 et succédera au Comité de Veille Ecologique.

Modifications statutaires

- Retour au nom d’origine « Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme »,
- Nouvelle composition du conseil d’administration avec un commissaire du gouvernement qui comprendra 12 membres : 4 au titre du collège des membres fondateurs, 5 personnalités qualifiées, 3 au titre du collège des amis de la Fondation (donateurs),
- Actualisation de la mission sociale et des moyens d’action de la Fondation.

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.4.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Jean-François MAGAT

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Membre du Conseil d'administration concerné : M. Nicolas HULOT

Subvention

Votre Fondation a versé des subventions à l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme pour un montant de 80 704,87 € au titre de l'exercice 2011.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Jean-François MAGAT



Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donnée pour mission de contribuer à une métamorphose de nos sociétés par le changement des comportements individuels et collectifs. Cette métamorphose a pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non-confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs, tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement.

Désireuse de démontrer que l'écologie dépasse le seul sujet environnemental et représente un véritable projet de société plus durable et équitable, la Fondation Nicolas Hulot œuvre en faveur de la transition énergétique et alimentaire, de la préservation de la biodiversité et d'un climat stable. Elle se consacre également à des sujets plus transverses touchant à la structuration de notre société, tels que la réforme de nos institutions démocratiques et le fonctionnement de notre économie.

Pour mener à bien sa mission, la Fondation mobilise tous les acteurs de la société afin de les inciter à s'engager, chacun à leur échelle, dans la construction d'une société écologiquement viable et solidaire, reposant sur la prise de conscience de l'interdépendance des humains et de l'ensemble du vivant.

La Fondation Nicolas Hulot met en œuvre trois modes d'action :

- sensibilisation et mobilisation citoyenne ;
- soutien à une centaine de projets associatifs chaque année en France métropolitaine, en outre-mer et dans les pays du Sud ;
- activité de think tank, un laboratoire d'idées et d'expertise.

au service de trois thématiques phares :

- alimentation responsable,
- biodiversité,
- climat et énergie.

🌐 **www.fnh.org**

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME